



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

#1jeune1solution



C'est le moment de recruter un jeune !

Chefs d'entreprise, bénéficiez d'aides à l'embauche :

**En contrat
d'apprentissage ou de
professionnalisation :**

5 000 € à **8 000 €**



pour un jeune de moins
de 30 ans la première
année de contrat

**En
CDI ou CDD :**

4 000 €



contrat de 3 mois
minimum pour un jeune
de moins de 26 ans

Pour en savoir plus : travail-emploi.gouv.fr